

**FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 JUILLET 2019**

**FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 JUILLET 2019**

**SOMMAIRE**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Comités et activités diverses	15
Annexe B - Résultat net du magazine Le Trente	15

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de  
FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 juillet 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Gosselin & Associés inc.<sup>1</sup>*

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.  
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 30 octobre 2019

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

**FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.****BILAN****AU 31 JUILLET 2019**

	2019 \$	2018 \$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	78 114	49 988
Placements temporaires (note 3)	340 021	223 251
Débiteurs (note 4)	51 548	51 385
Frais payés d'avance	<u>30 309</u>	<u>60 984</u>
	499 992	385 608
ARCHIVES	580	580
DÉPÔT DE SÉCURITÉ	3 601	3 601
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>30 025</u>	<u>18 671</u>
	<u>534 198</u>	<u>408 460</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	23 103	13 423
Cotisations et abonnements reportés	119 703	101 645
Apports reportés (note 8)	<u>110 204</u>	<u>941</u>
	<u>253 010</u>	<u>116 009</u>
<b>ACTIF NET</b>		
AFFECTÉ AU SITE WEB (note 10)	15 000	27 500
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	30 025	18 671
AFFECTÉ À LA BOURSE D'EXCELLENCE ARTHUR-PRÉVOST (note 10)	25 151	27 202
NON AFFECTÉ	<u>211 012</u>	<u>219 078</u>
	<u>281 188</u>	<u>292 451</u>
	<u>534 198</u>	<u>408 460</u>

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.  
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019

	2019		2018		
	Affecté au site Web \$	Investi en im- mobilisations \$	Affecté à la bourse Arthur- Prévost \$	Non affecté \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	27 500	18 671	27 202	219 078	292 451
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(12 500)	(2 992)	(2 051)	6 280	(11 263)
Acquisitions d'immobilisations	-	14 346	-	(14 346)	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>15 000</u>	<u>30 025</u>	<u>25 151</u>	<u>211 012</u>	<u>281 188</u>
					<u>292 451</u>

**FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.**

**RÉSULTATS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019**

	2019 \$	2018 \$
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations des membres	193 843	213 358
Congrès	149 680	86 536
Bourses	105 000	-
Subventions	94 969	54 896
Comités et activités diverses (Annexe A)	30 202	27 684
Partenariats médias	26 750	36 000
Publicité	14 873	13 013
Divers	12 863	1 550
Intérêts	5 183	2 019
Contributions F.N.C.	4 384	6 417
Semaine de la presse	3 000	-
	<u>640 747</u>	<u>441 473</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	209 678	185 998
Congrès	127 568	61 530
Bourses	100 000	-
Semaine de la presse	53 772	-
Comités et activités diverses (Annexe A)	23 269	22 075
Loyer	19 350	15 820
Projet Lutter contre la désinformation	18 542	14 984
Contributions au conseil de presse du Québec	13 152	19 252
Honoraires professionnels	11 128	19 845
Papeterie et frais de bureau	9 848	8 094
Quotes parts et assemblées	8 956	3 775
Entretien et réparations	8 514	8 462
Taxes et permis	7 786	8 918
Téléphonie et internet	6 826	5 749
Frais de déplacement	4 975	5 208
Frais d'expédition et timbres	3 979	3 368
Frais bancaires	3 934	8 249
Assurances	3 461	1 688
Amortissement des immobilisations	2 992	1 549
Impression et graphisme	2 982	2 764
Bourses Arthur-Prévost	2 051	2 070
Électricité	1 489	1 310
Financement régional	-	10 754
Créances irrécouvrables	-	4 613
	<u>644 252</u>	<u>416 075</u>
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT RÉSULTATS MAGAZINE LE TRENTÉ</b>	(3 505)	25 398
<b>RÉSULTATS NETS DU MAGAZINE LE TRENTÉ (ANNEXE B)</b>	<u>(7 758)</u>	<u>(15 650)</u>
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(11 263)</u>	<u>9 748</u>



**FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019**

	2019 \$	2018 \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(11 263)	9 748
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<u>2 992</u>	<u>1 549</u>
	<u>(8 271)</u>	<u>11 297</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(163)	8 956
Frais payés d'avance	30 675	(51 648)
Créditeurs	9 680	876
Cotisations et abonnements reportés	18 058	(5 052)
Apports reportés	<u>109 263</u>	<u>(49 917)</u>
	<u>167 513</u>	<u>(96 785)</u>
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>159 242</u>	<u>(85 488)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Disposition de placements	-	72 836
Acquisition de placements	(116 770)	-
Variation du dépôt à terme grevé d'affectation interne	-	2 352
Dépôt de sécurité	-	(3 601)
Acquisitions d'immobilisations	<u>(14 346)</u>	<u>(14 629)</u>
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>(131 116)</u>	<u>56 958</u>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	28 126	(28 530)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>49 988</u>	<u>78 518</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>78 114</u></u>	<u><u>49 988</u></u>

**1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC. est un organisme à but non lucratif, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 17 novembre 1969. Il est exempté d'impôts sur le revenu. Le but est d'offrir différents services à ses membres journalistes dans le but de perfectionner et de développer la profession journalistique, entre autres par la publication du magazine Le Trente.

Ses objets sont les suivants:

favoriser l'unité des journalistes du Québec sur toutes les questions d'ordre professionnel;

étudier et contribuer à résoudre les problèmes professionnels des journalistes et, de façon générale, les problèmes du domaine de l'information au Québec;

contribuer à assurer la protection du droit du public à une information honnête, complète, diversifiée et de qualité, et le droit du journaliste à la liberté de presse et d'expression;

assurer la participation des journalistes du Québec à l'élaboration et au fonctionnement des programmes de formation et de perfectionnement professionnels en journalisme.

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Estimations de la direction**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile et le mode d'amortissement des immobilisations corporelles ainsi que la provision pour créances douteuses.

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Constatation des produits**

**Apports**

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Cotisations des membres et des abonnements au magazine**

Les produits provenant des cotisations des membres et des abonnements au magazine sont reportés et constatés en fonction du nombre de mois écoulés depuis la date d'adhésion des membres et du nombre de numéros livrés en ce qui concerne les abonnements.

**Comités, congrès et activités diverses**

Les produits provenant des comités, des congrès et des activités diverses sont constatés lorsque ceux-ci ont eu lieu.

**Partenariats médias et publicité**

Les revenus de partenariats médias et de publicité sont constatés lorsque les services sont rendus.

**Apports reçus sous forme de services**

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à l'administration de la Fédération. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et aux taux indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux / période</b>
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Système informatique	Amortissement dégressif	30 %
Imprimantes	Amortissement dégressif	20 %
Site Web	Amortissement linéaire	5 ans

**Archives**

Les archives sont constituées de magazines Le Trente. Ils sont comptabilisés au coût et ont une durée de vie indéfinie.

**FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 JUILLET 2019**

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers**

La fédération évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût, à l'exception des placements dans des parts en fonds communs qui sont évalués à la juste valeur. Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

**3 - PLACEMENTS TEMPORAIRES**

	2019 \$	2018 \$
Dépôts à terme, au taux de, 1,25 % (1,1 % en 2018) échéant en octobre 2020	253 480	139 258
Épargne du gouvernement du Québec, taux variable encaissable en tout temps	56 447	55 513
Fonds communs de placements	<u>30 094</u>	<u>28 480</u>
	<u>340 021</u>	<u>223 251</u>

**4 - DÉBITEURS**

	2019 \$	2018 \$
Comptes clients	22 877	47 810
Provision pour mauvaises créances	<u>(2 500)</u>	<u>(2 500)</u>
	20 377	45 310
Subventions	27 183	6 075
Taxes à la consommation	<u>3 988</u>	<u>-</u>
	<u>51 548</u>	<u>51 385</u>

**FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 JUILLET 2019**

**5 - IMMOBILISATIONS**

	2019		2018	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Mobilier et équipement	27 811	24 957	2 854	2 930
Système informatique	20 272	17 368	2 904	2 595
Imprimantes	4 984	4 467	517	646
Site Web	25 000	1 250	23 750	12 500
	<u>78 067</u>	<u>48 042</u>	<u>30 025</u>	<u>18 671</u>

**6 - MARGE DE CRÉDIT**

Au 31 juillet 2019, la Fédération disposait d'une marge de crédit sur carte de crédit d'un montant autorisé et non utilisé de 15 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2 %, renégociable annuellement.

**7 - CRÉDITEURS**

	2019 \$	2018 \$
Fournisseurs	4 223	790
Frais courus	5 550	5 550
Salaires, charges sociales et vacances	13 330	5 644
Taxes à la consommation	-	1 439
	<u>23 103</u>	<u>13 423</u>

**8 - APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement ou des projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	\$	Octrois \$	Constatés à titre de produits \$	\$
Patrimoine Canada	-	158 947	48 743	110 204
Ministère de l'Éducation	941	18 750	19 691	-
	<u>941</u>	<u>177 697</u>	<u>68 434</u>	<u>110 204</u>

# FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2019

---

### 9 - ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La Fédération s'est engagée en vertu d'un bail échéant en mai 2023, à verser un montant minimum exigible de 85 296 \$, taxes en sus, réparti comme suit:

	\$
2020	22 142
2021	22 584
2022	23 036
2023	<u>17 534</u>
	<u>85 296</u>

### 10 - ACTIF NET AFFECTÉ

En date du 3 mars 2018, le conseil d'administration a décidé d'affecter 40 000 \$ pour la refonte du site Web, de ce montant 12 500 \$ a été utilisé au cours de l'exercice. Cette somme ne peut pas être utilisée pour d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration.

De plus, l'actif net affecté à la bourse Arthur-Prévost résulte de l'affectation d'un apport de la succession de feu Arthur Prévost afin d'octroyer annuellement une bourse d'excellence de 2 000 \$ à un journaliste.

### 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Fédération subisse une perte financière en raison du manquement d'un débiteur à ses obligations. La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

### 12 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

**FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2019**

	2019 \$	2018 \$
<b>ANNEXE A - COMITÉS ET ACTIVITÉS DIVERSES</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Activités et colloques	19 257	16 788
Perfectionnement professionnel	<u>10 945</u>	<u>10 896</u>
	<u>30 202</u>	<u>27 684</u>
<b>CHARGES</b>		
Activités et colloques	19 158	15 080
Perfectionnement professionnel	<u>4 111</u>	<u>6 995</u>
	<u>23 269</u>	<u>22 075</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>6 933</u></u>	<u><u>5 609</u></u>
<b>ANNEXE B - RÉSULTAT NET DU MAGAZINE LE TRENTE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Publicité	1 840	7 951
Abonnements	57	1 094
Ventes en kiosque	<u>36 848</u>	<u>-</u>
	<u>38 745</u>	<u>9 045</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais d'impression	10 786	8 967
Frais de poste et d'expédition	1 722	6 014
Composition et illustration	-	7 450
Commission sur publicité	-	713
Rédacteur en chef et en chef - blogue	<u>33 995</u>	<u>1 551</u>
	<u>46 503</u>	<u>24 695</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>(7 758)</u></u>	<u><u>(15 650)</u></u>